



**Instrument de pesage à fonctionnement automatique
doseuse pondérale modèle SpeedAC 8
Classe : Ref(0,2)**

La présente décision est prononcée en application du décret n° 88-682 du 6 mai 1988 modifié par le décret 96-441 du 22 mai 1996 relatif au contrôle des instruments de mesure et de l'arrêté du 5 août 1998 relatif aux instruments de pesage à fonctionnement automatique doseuses pondérales.

FABRICANT :

CHRONOS RICHARDSON GmbH, POSTFACH 1155, D53758 HENNEF (ALLEMAGNE).

DEMANDEUR :

SOCIÉTÉ CHRONOS RICHARDSON SA, 2/4 AVENUE DE LA CERISAIE 94266 FRESNES (FRANCE).

CARACTÉRISTIQUES :

L'instrument de pesage à fonctionnement automatique doseuse pondérale modèle SpeedAC 8 est destiné au conditionnement de produits granuleux ou pulvérulents en sacs (type "gueule ouverte", à valve ou de grande contenance) par pesées nettes (versions E25/E55 et "big-bags") ou par pesées brutes (versions GE55, VAT, VAL, NDA, NDW, BFW et "big-bags").

Il est constitué par :

1/ un dispositif d'alimentation en produit à 2 débits pouvant être gravitaire, par vis (une ou deux), par bande, par turbine, par air sous pression ou par couloirs vibrants. Ce dispositif déverse le produit soit dans une benne de pesée (instruments avec pesées nettes), soit directement dans l'emballage (instruments avec pesées brutes)

Dans le cas des versions NDA et NDW, l'emballage arrive partiellement rempli au niveau de la doseuse pondérale qui constitue le poste de finition de l'ensemble.

2/ une unité de pesage comprenant :

a/ un dispositif récepteur de charge comprenant :

- pour les instruments avec pesées brutes, soit un plateau récepteur de charge (version "big-bags"), soit un plateau de pesage qui peut être équipé d'une bande sur laquelle se trouve le sac (versions NDA et NDW), soit une sellette porte-sacs sur laquelle se place l'emballage à remplir (autres versions) ; le dispositif récepteur de charge comprend le bec d'ensachage avec son dispositif pince-sacs sauf la version NDA qui ne comporte pas de dispositif pince-sacs ;

- pour les instruments avec pesées nettes, soit un plateau récepteur de charge (version “big-bags”), soit une benne dans laquelle se déverse le produit (autres versions) ; cette benne est équipée d’un dispositif de vidange permettant d’évacuer la dose réalisée vers l’emballage ;

Dans tous les cas, le récepteur de charge sollicite le dispositif équilibreur et transducteur de charge soit directement, soit par l’intermédiaire de leviers.

b/ un dispositif équilibreur et transducteur de charge constitué par 1, 2, 3 ou 4 capteurs à jauges de contrainte faisant l’objet d’un certificat de conformité à la recommandation R 60 de l’OIML et/ou d’un certificat d’essais délivrés par un organisme notifié au sein de l’Union européenne dont les caractéristiques sont compatibles avec celles du dispositif d’affichage et d’asservissement et avec celles de l’instrument complet. Un capteur marqué NH n’est autorisé que si des essais d’humidité selon la norme EN 45501 ont été réalisés sur ce type de capteur.

c/ un dispositif indicateur et de commande SPEEDAC 8 dont le fonctionnement est basé sur le principe d’un convertisseur analogique-numérique et dont la partie traitement des informations est assurée par une logique à microprocesseur. Les caractéristiques de ce dispositif sont les suivantes :

• Nombre maximal d’échelons de vérification (n_{ind}) :	6 000
• Effet maximal soustractif de tare (T-) :	- Max
• Effet maximal additif de tare (T+) :	+ 20 % * Max
• Tension d’alimentation :	24 V DC
• Tension d’alimentation de la cellule de pesée (E_{exc}):	5 V DC ou 5 V AC
• Echelon minimal de tension par échelon de vérification (Δu_{min}) :	0,5 μ V
• Impédance minimale pour la cellule de pesée (RL_{min}):	87 Ω
• Impédance maximale pour la cellule de pesée (RL_{max}) :	1 100 Ω
• Etendue de température de fonctionnement :	- 10 °C / + 40 °C
• Valeur du Facteur p_i (p_{ind}) :	0,5
• Type de branchement :	Système à 6 fils
• Spécification concernant le câble de la cellule de pesée :	500 m par mm ² de section de fil en cuivre

L’instrument est équipé des dispositifs fonctionnels suivants :

- un dispositif de mise à zéro initiale ;
- un dispositif semi-automatique et/ou automatique de mise à zéro ;
- un dispositif de maintien de zéro ;
- un dispositif semi-automatique et/ou automatique de tare soustractive ;
- un dispositif semi-automatique et/ou automatique de tare additive ;
- un dispositif de prédétermination de la tare ;
- un dispositif d’extension de l’indication (5 secondes) ;
- un dispositif de mise en évidence d’un défaut significatif ;
- un dispositif de réglage statique de l’unité de pesage (protégé par le dispositif de scellement).

Les caractéristiques métrologiques de l’instrument complet sont les suivantes :

- Classe d’exactitude de référence : Ref(0,2) selon OIML R 61 (édition 1996)
- Portée maximale : Max \geq 10 kg
- Portée minimale : Min \geq 2 kg
- Nombre maximal d’échelons : n \leq 6000
- Tare additive maximale : T = + 20 % * Max
- Tare soustractive maximale : T = - Max
- Températures limites d’utilisation : - 10 °C, + 40 °C

SCELLEMENTS :

L'instrument est équipé d'un dispositif de scellement tel que décrit en annexe.

INSCRIPTIONS RÉGLEMENTAIRES :

La plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision est située à proximité du dispositif indicateur ; elle comporte les indications suivantes :

- nom ou marque d'identification du fabricant
- numéro de série et désignation du type de l'instrument
- désignation du ou des produits
- domaine de températures
- tension de l'alimentation électrique
- fréquence de l'alimentation électrique
- remplissage maximal
- remplissage minimal assigné
- nombre moyen de charges par remplissage (si applicable - voir remarque 2/)
- cadence maximale de fonctionnement
- numéro et date de la présente décision d'approbation de modèle
- indication de la ou des classe(s) d'exactitude (X(x))
- valeur de référence pour la classe d'exactitude (Ref(0,2))
- échelon sous la forme $d = \dots$
- portée maximale sous la forme $Max = \dots$
- portée minimale sous la forme $Min = \dots$
- tare soustractive maximale, sous la forme $T = - \dots$
- tare additive maximale, sous la forme $T = + \dots$

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VÉRIFICATION :

La vérification primitive est réalisée en une phase au lieu d'installation, l'instrument étant complètement assemblé et installé dans les conditions prévues pour une utilisation normale.

La preuve de la compatibilité des capteurs utilisés avec le dispositif électronique de mesure et d'asservissement et avec les caractéristiques de la doseuse pondérale, doit être apportée par le demandeur lors de la vérification primitive selon les imprimés présentés dans le guide WELMEC 2 - révision 2 (juillet 1996).

De plus, le demandeur tient le certificat d'essai du dispositif électronique de mesure et d'asservissement à la disposition de l'agent chargé de la vérification primitive.

La ou les classes d'exactitude réelles $X(x)$ (avec $0,2 \leq x \leq 1$) doivent être déterminées en conformité avec les exigences métrologiques lors de la vérification primitive.

Outre l'examen de conformité à la décision d'approbation de modèle, les essais à réaliser lors de la vérification primitive sont des essais à effectuer selon le paragraphe 5.1.2 de la recommandation R 61 de l'OIML avec les produits prévus et les classes d'exactitude correspondantes dans les conditions normales d'utilisation.

DÉPÔT DE MODÈLE :

Les plans et les schémas sont déposés à la sous-direction de la métrologie sous la référence DA 00.A001, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile de France et chez le demandeur.

VALIDITÉ :

La présente décision a une validité de 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

REMARQUES :

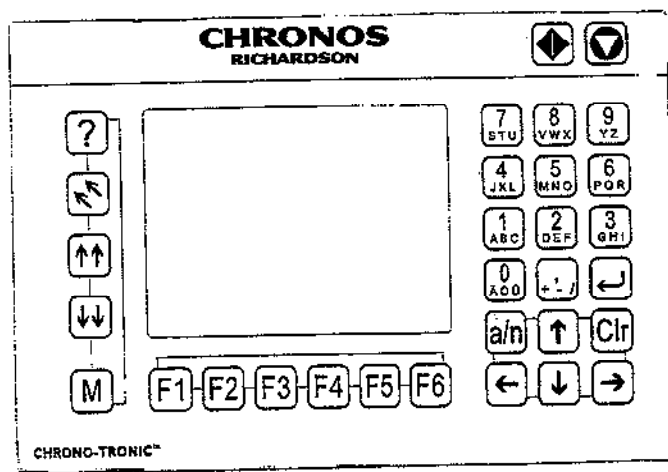
- 1/ En application du décret n° 96-441 du 22 mai 1996 susvisé, les instruments de pesage à fonctionnement automatique non utilisés à l'occasion des opérations mentionnées à l'article 26 du décret 88.682 du 6 mai 1988, ne sont pas soumis à la vérification primitive et à la vérification périodique.
- 2/ Dans certains cas, un remplissage peut être réalisé au moyen de plusieurs cycles de pesage (par exemple, réalisation de sacs d'une tonne au moyen de 5 cycles de 200 kg). Dans ce cas, les essais sont réalisés pour la quantité nominale d'une tonne.
La plaque d'identification comporte alors le nombre moyen de charges par remplissage.

ANNEXES :

- Présentation du coffret de visualisation et de commande
- Scellement
- Schémas d'ensemble (E25/E55, GE55 (2), EVAT/EVAL, NDA/NDW, NDA avec 1 capteur (transmetteur de charge), NDA avec 3 capteurs, NDW avec 3 capteurs, BFW avec 3 capteurs et "Big-bags" (pour sacs grande contenance) avec 4 capteurs

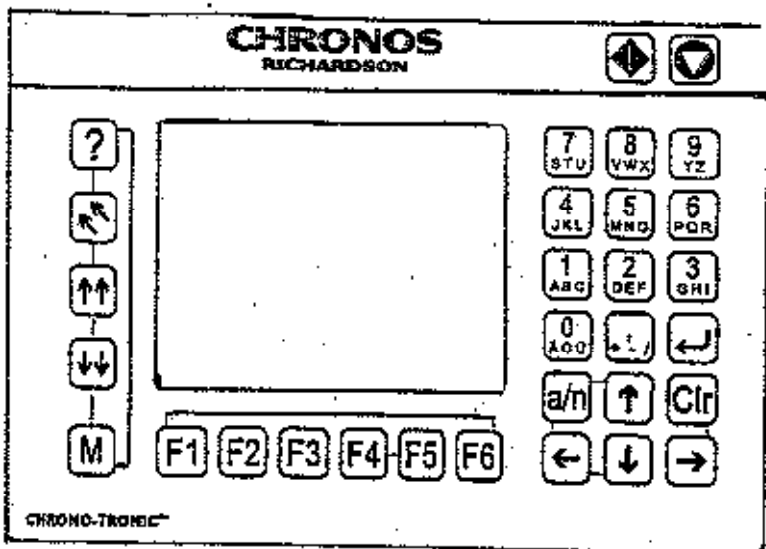
Pour le secrétaire d'Etat à l'industrie et par délégation
par empêchement du Directeur de l'Action Régionale
et de la Petite et Moyenne Industrie
L'Ingénieur en Chef des Mines,

J. F. MAGANA

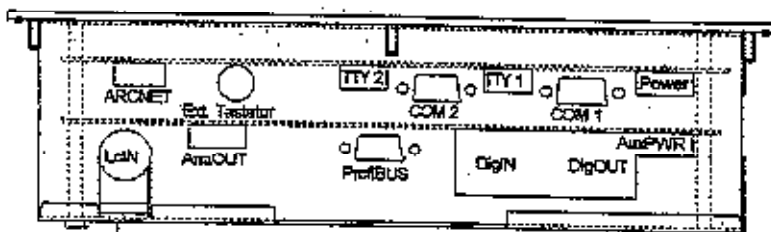


Touches	Fonction
?	Appel aide opérateur
←←	Quitter le menu
↑↑	Page précédente
↓↓	Page suivante
M	Appel du menu
F1 - F6	Touches de fonctions avec différentes significations
←	Déplacement curseur vers la gauche
↓	Déplacement curseur vers le bas
→	Déplacement curseur vers la droite
a/n	Sélection entrée des données: lettres/capitales/chiffres
↑	Déplacement curseur vers le haut
CLR	Effacer les données
0 - 9, ., ' ,	Entrée de chiffres et de lettres
	Sélection des fonctions du menu. Sortie paramétrage
	Démarrer le programme de pesage
	Arrêter le programme de pesage

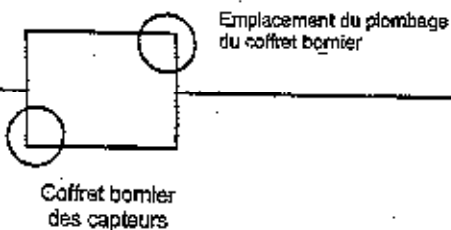
Scellement



Plaque principale avec emplacement poinçonage installé sur la face avant, à proximité de l'affichage



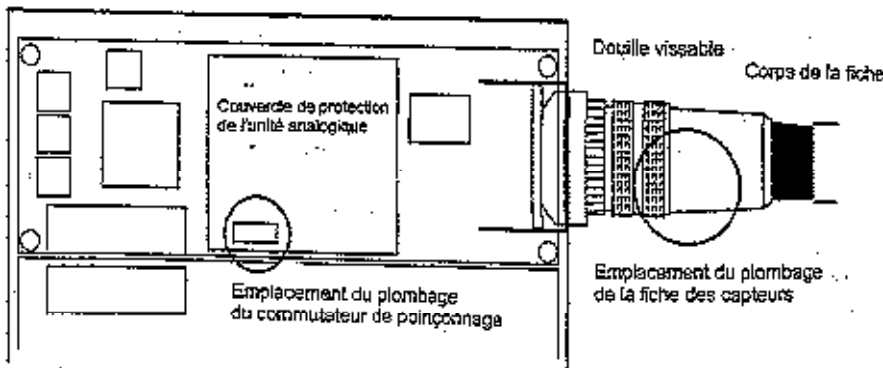
Entrée signal des capteurs



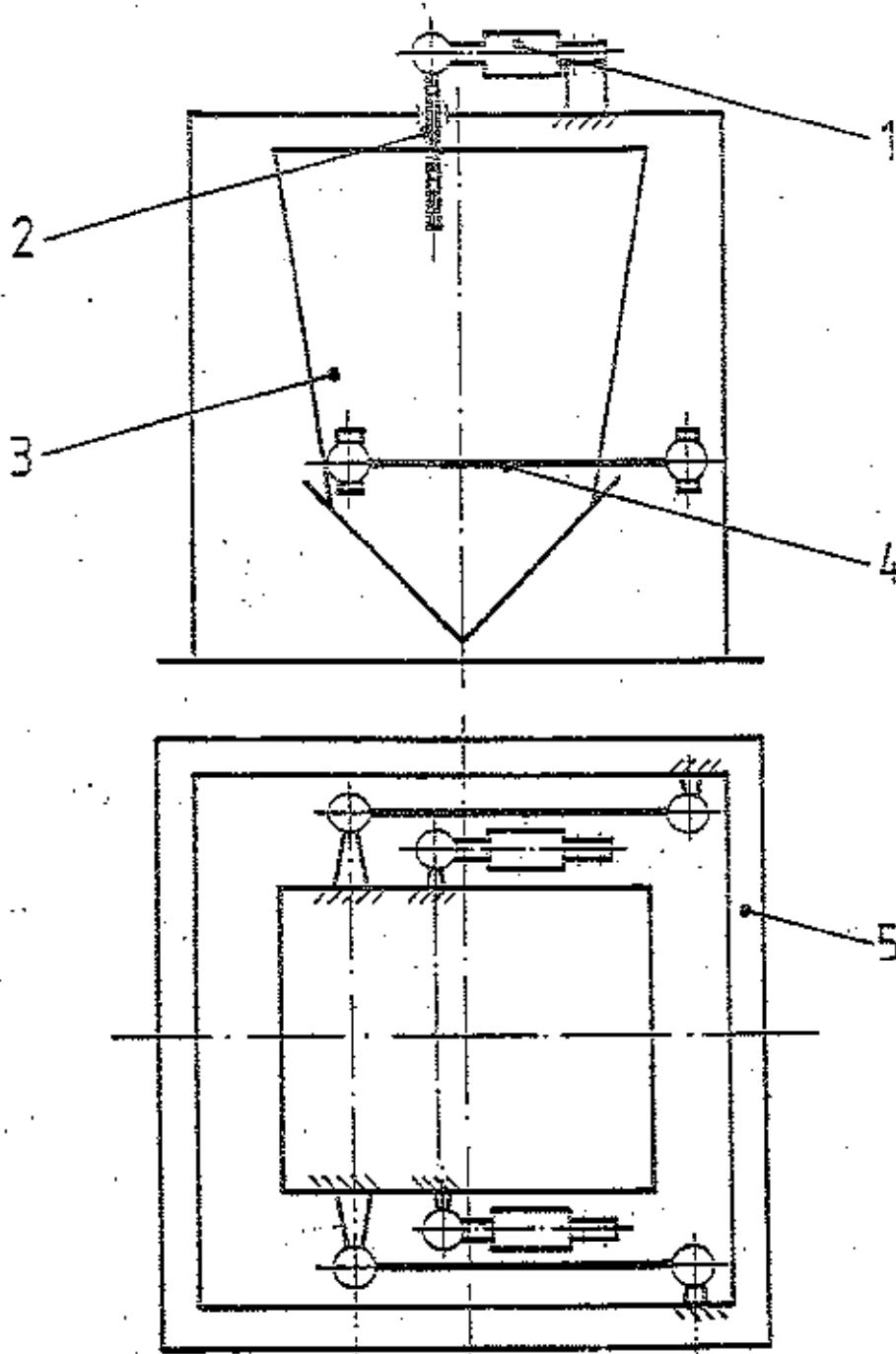
exemple de capteurs



de 1 à 4 capteurs



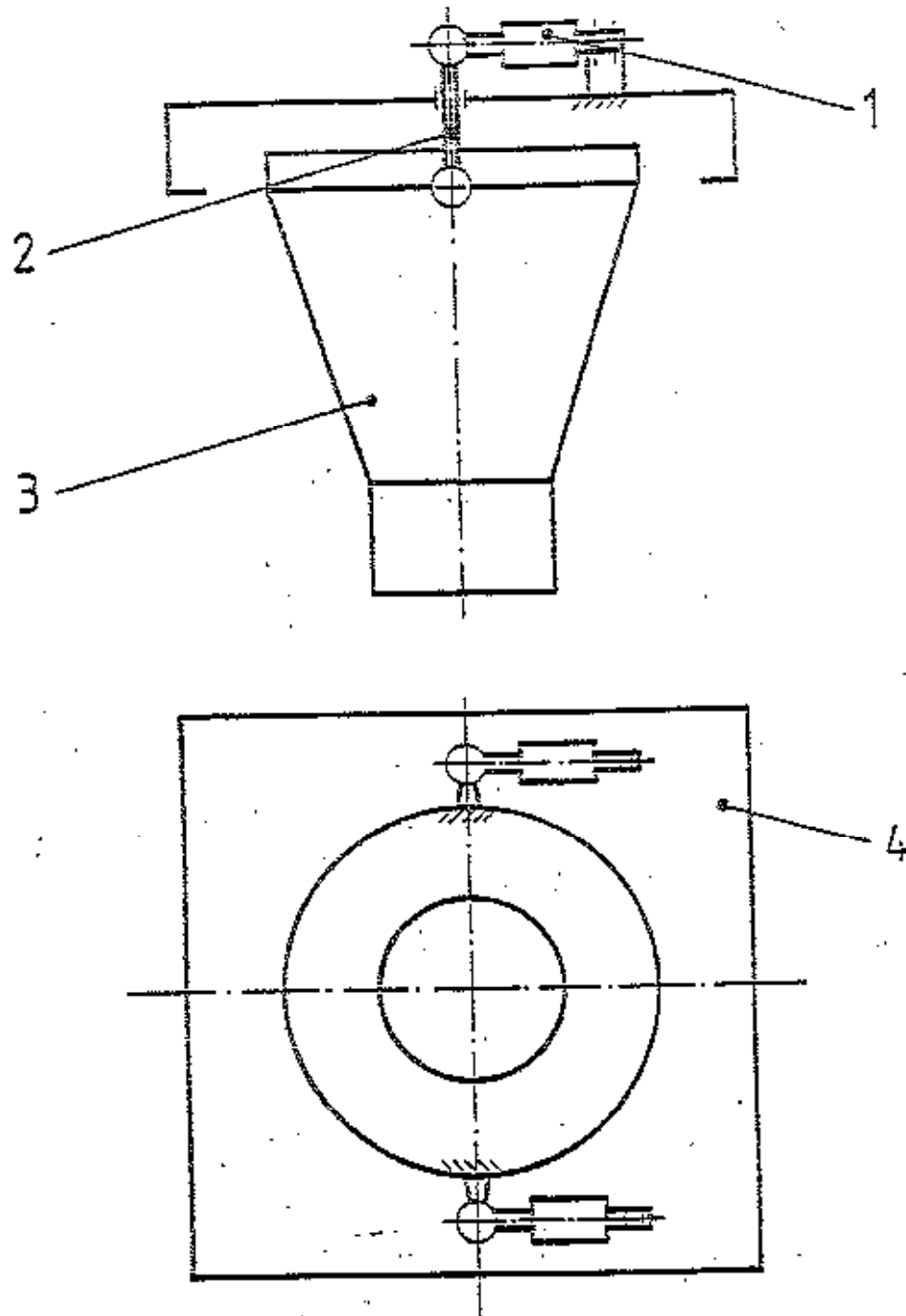
Couercle enlevé



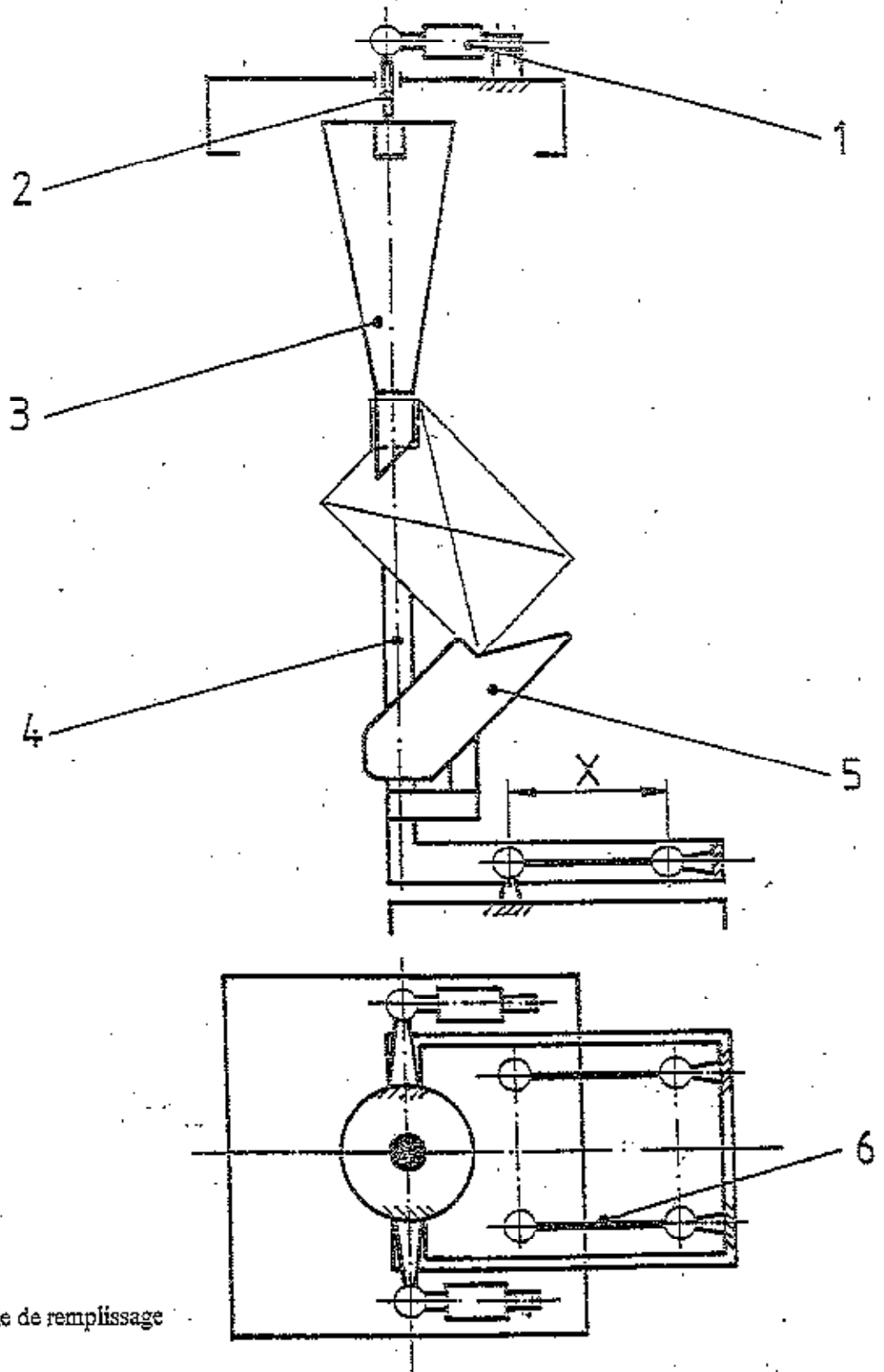
- 1 Capteur
- 2 Supports de la benne de pesée
- 3 Benne de pesée
- 4 Câbles de la benne de pesée
- 5 Chassis

O points de tirage

▬ points fixes



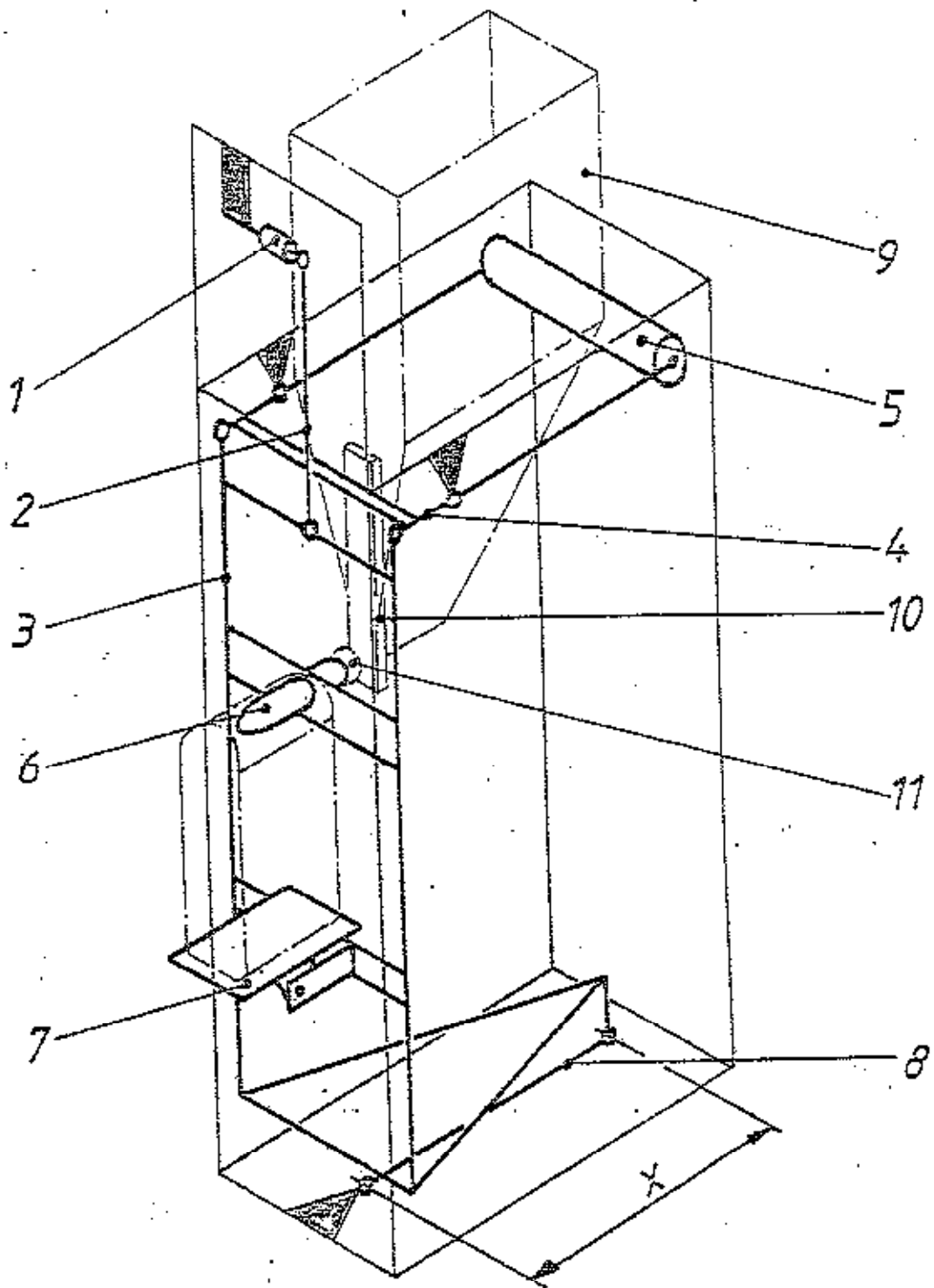
- 1 Capteur
- 2 Supports du soutien de sacs (liaison libre pour le soutien de sacs)
- 3 Support du soutien de sacs (récepteur de charge)
- 4 Chassis
- points de tirage
- ▨ points fixes



- 1 Capteur
- 2 Suspension du système de remplissage
- 3 Système de remplissage
- 4 Cadre porteur de la sellette porte-sacs
- 5 Sellette porte-sacs
- 6 Leviers du cadre porteur

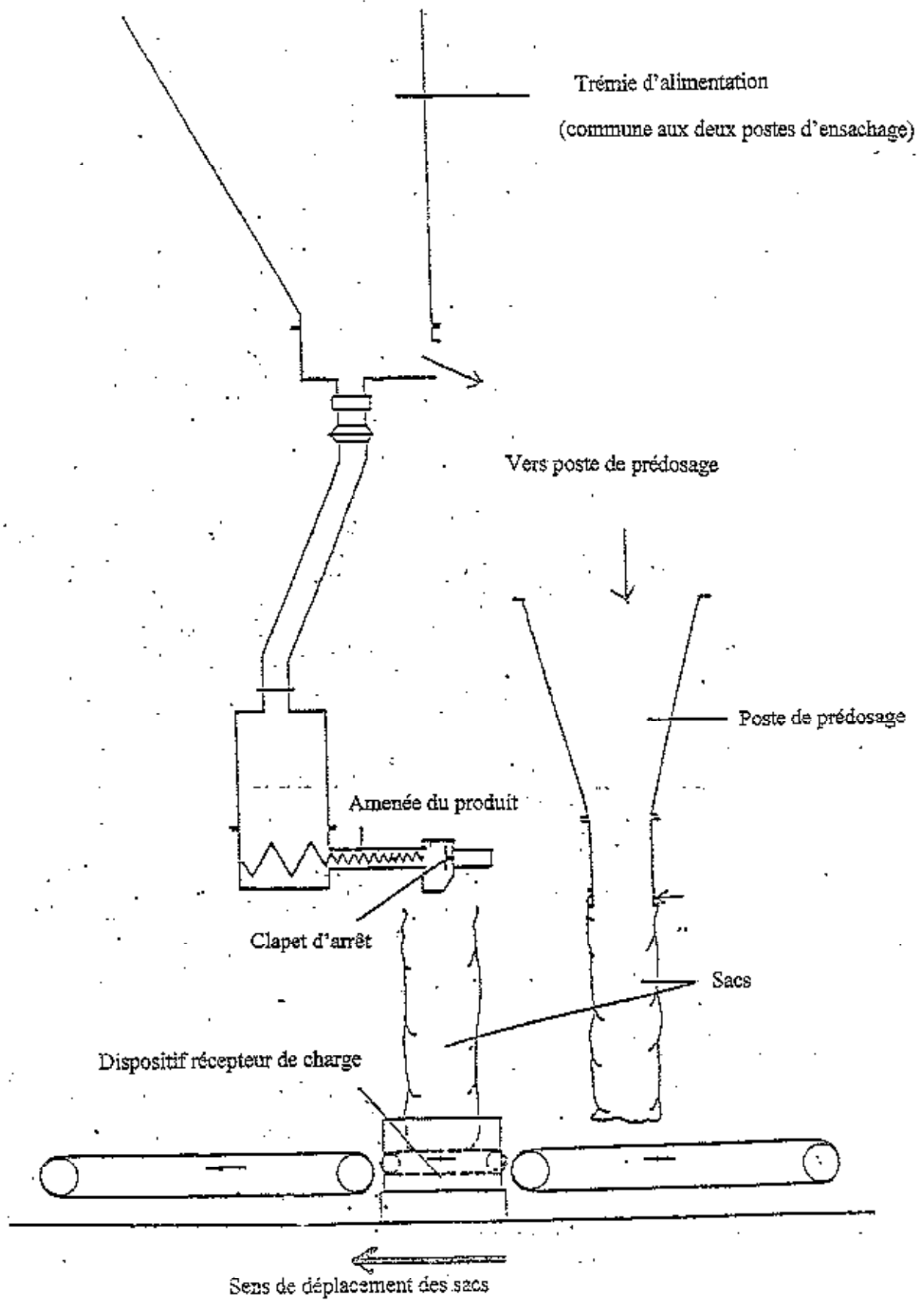
○ points de tirage

▨ points fixes



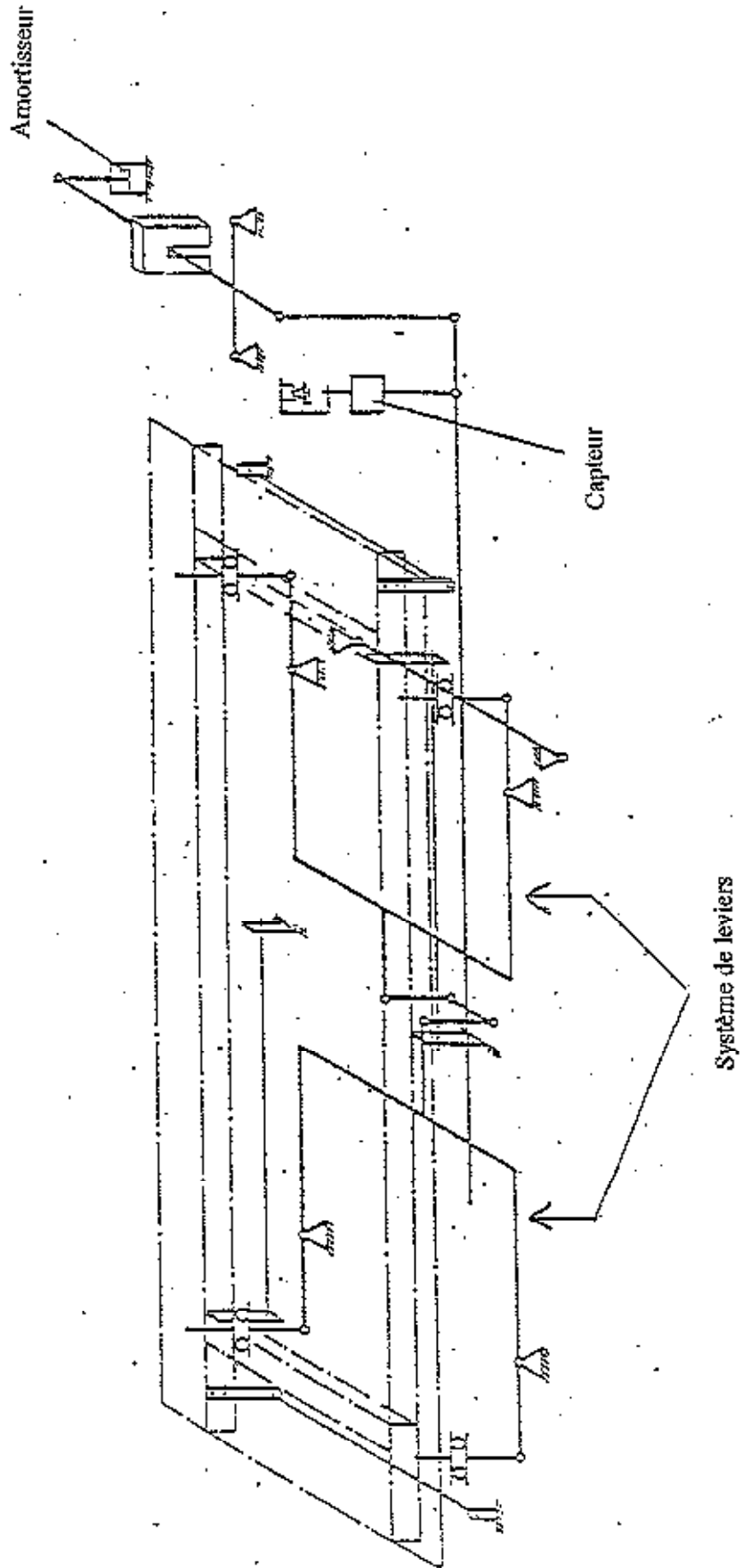
- | | |
|-------------------------|-----------------------------|
| 1 Capteur | 7 Sellette porte-sacs |
| 2 barre de suspension | 8 Levier |
| 3 Cadre de pesage | 9 Dispositif d'alimentation |
| 4 Levier double | 10 Clapet de dosage |
| 5 Poids de compensation | 11 Raccord souple |
| 6 Bec de remplissage | |

Instrument à pesées brutes versions NDA et NDW - Schéma d'ensemble



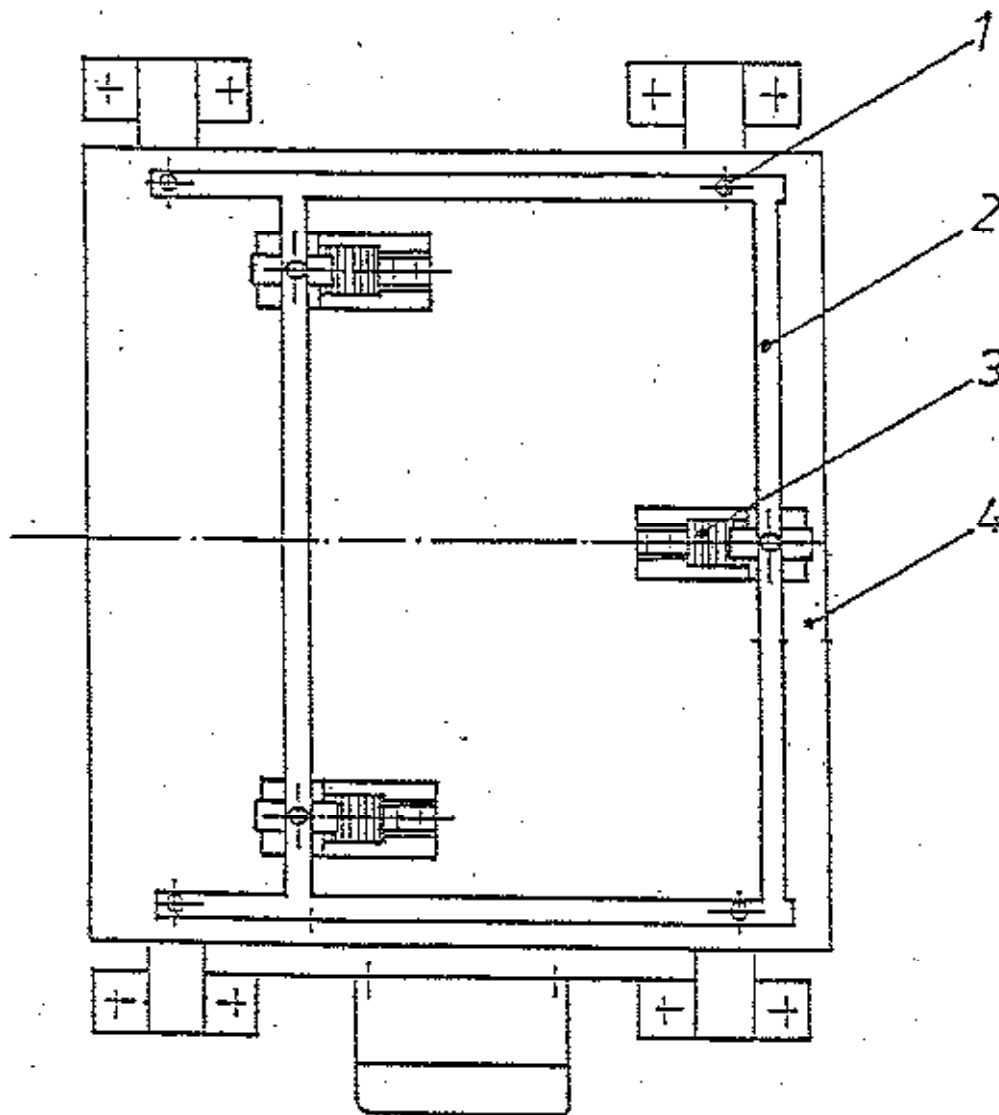
Instrument à pesées brutes version NDA (1 capteur)

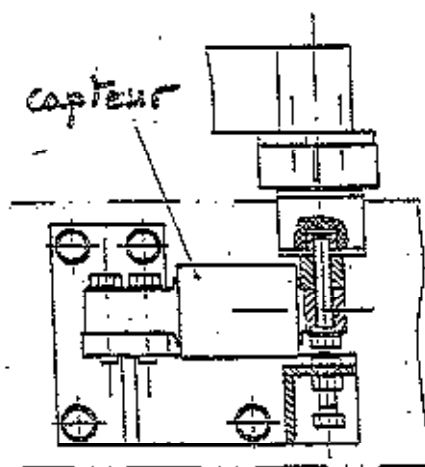
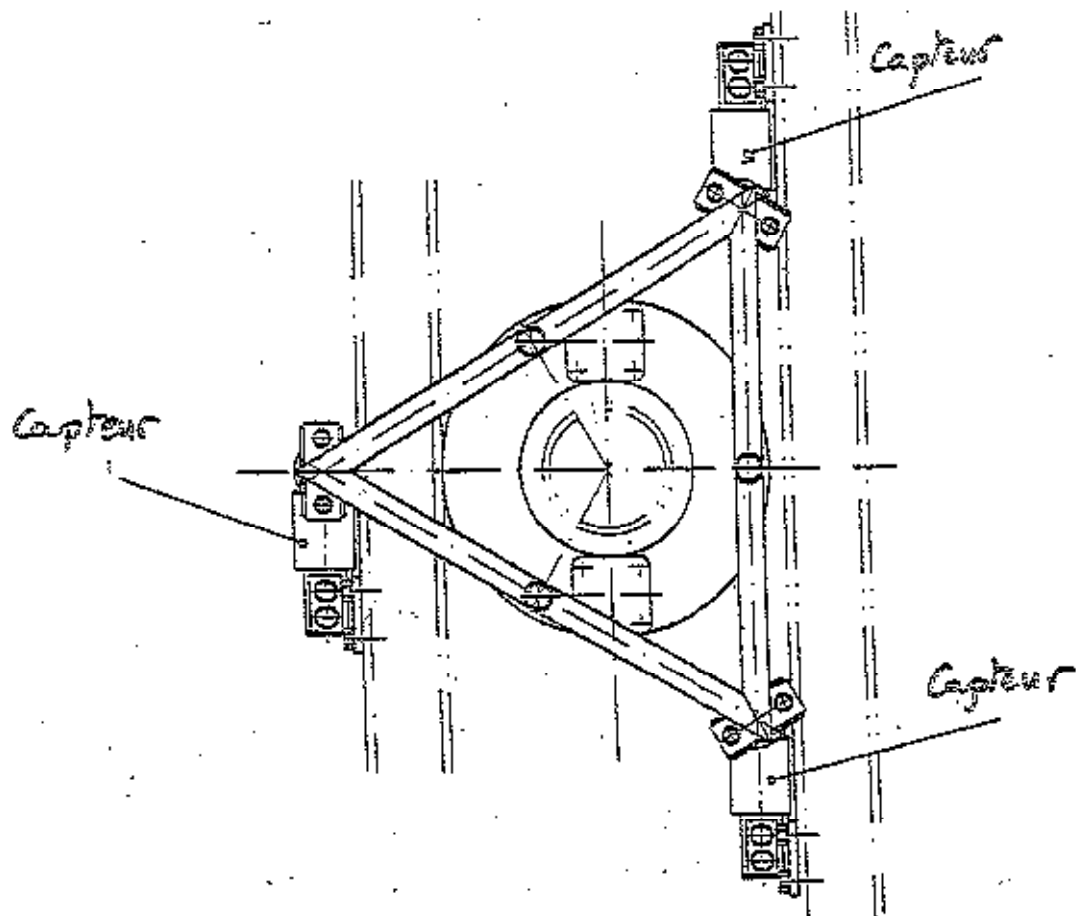
(dispositif transmetteur de charge)

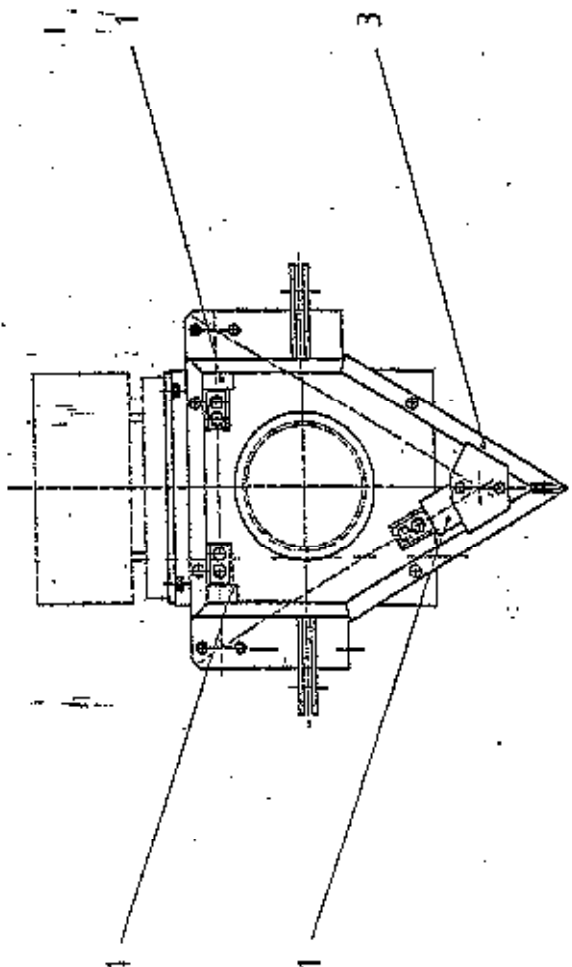
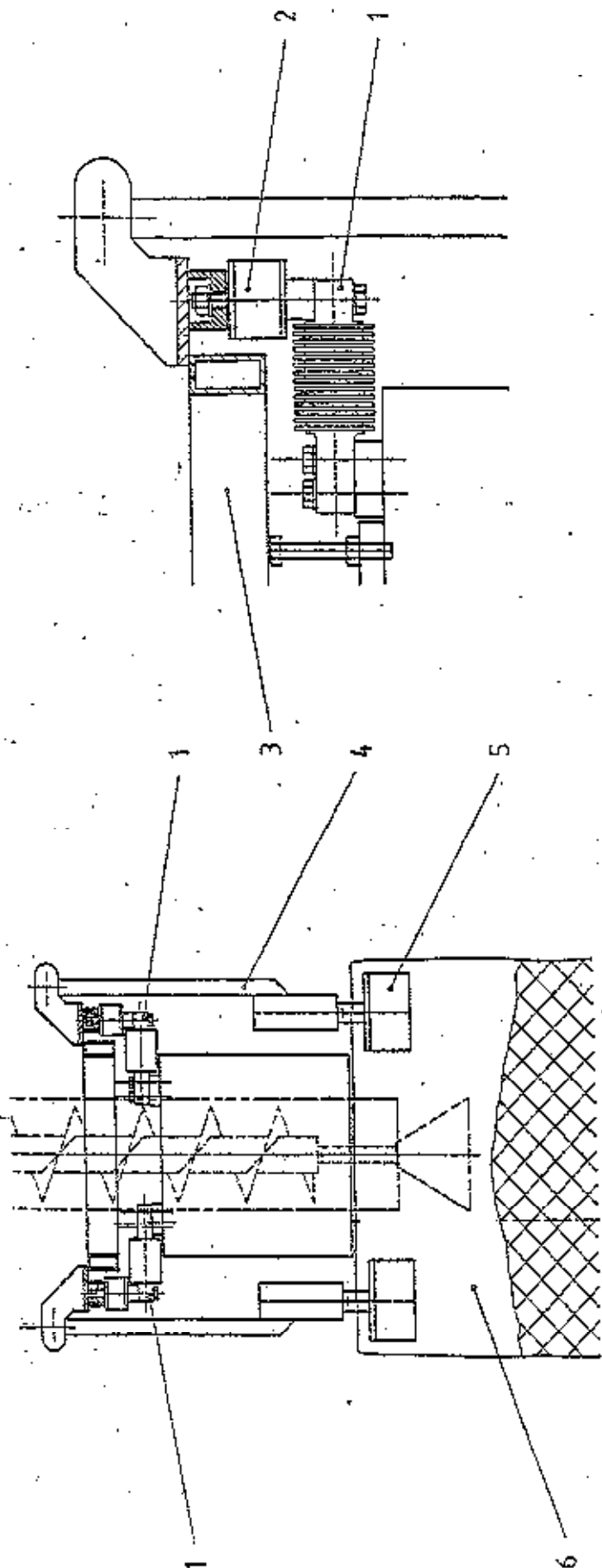


Instrument à pesées brutes version NDA (3 capteurs)

- 1 Points de transmission du poids
- 2 Cadre de pesage
- 3 Capteur
- 4 Chassis







- 1 Capteurs
- 2 Transmission des forces (élément caoutchouc-métal)
- 3 Cadre de pesage
- 4 Transmission des forces
- 5 Dispositif de maintien du sac
- 6 Sac

Version "big-bags"

